

d'Italie, érigé à la mémoire de Georges-E. Montizambert, major au 100^{ème} Régiment d'Infanterie de Sa Majesté, qui fut tué en encourageant ses soldats à l'assaut glorieux de Moulton sous Lord Gough. Ce major était entré au service en 1831 et avait fait la guerre de l'Afghanistan.

Dans ces rappels à bâtons rompus de l'illustre famille de Pierre Boucher de Boucherville, répétons que l'ancêtre mourut en 1717 à un âge fort avancé mais sur lequel ceux qui ont écrit l'histoire de son temps sont peu d'accord. Il laissait quinze enfants quand il est mort. C'est pourquoi sa postérité devint un grand arbre.

L'un des principaux mérites de Pierre Boucher de Boucherville fut d'obtenir pour la colonie la protection de Louis XIV, auprès duquel il fut délégué par le Baron d'Avaujour en 1661. Il réussit à obtenir de ce prince le secours de 400 soldats. Il profita du voyage qu'il fit en France à cette occasion pour publier une "Histoire Naturelle et Véroitable de la Nouvelle-France dite Canada", chez Florentin Lambert, l'un des premiers éditeurs de France, — petite brochure in-12, — dont un exemplaire vaudrait probablement des milliers de dollars aujourd'hui, chez les bibliophiles. Cette histoire était précédée d'une "Epître à Monseigneur Colbert" datée aux Trois-Rivières du 8 octobre 1663. Le Père Charlevoix dit de cette histoire: "C'est une notice assez superficielle mais fidèle du Canada". Ce qui en fait le principal mérite, par ailleurs, c'est la simplicité du style. Maximilien Bibaud, dans son "Panthéon Canadien" dit, en effet, que M. de Boucherville "sans être puriste, écrit avec cette facilité et cette aisance ordinaires aux gentilhommes".

Bref, Pierre Boucher de Boucherville méritait sa statue au Canada Français, et, au moins, un vitrail, en France.

*
* *

Il semble évident que nous n'avions pas de temps à perdre pour enregistrer les précisions sur la vie et les œuvres de nos grands hommes, car nous avons vraiment la "mémoire courte" quand il s'agit d'eux. Des gloires relativement récentes nous apparaissent, à certains moments, quand nous voulons les mettre en lumière, comme appartenant à une lointaine antiquité, grâce à de regrettables absences de mémoire chez quelques-uns de nos historiens qui doutent même du lieu exact et de la date précise de la naissance de quelques-uns de nos grands hommes quand il n'y a pas encore un demi-siècle qu'ils ont disparu.

C'est ainsi que l'on est actuellement à se demander quelle est la date exacte et le lieu précis de la naissance de notre poète national Octave Crémazie mort pourtant en 1879.

La question a été soulevée, ces jours derniers, par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, qui a adopté, en principe, le projet de célébrer en 1927 le centenaire de la naissance de Crémazie. Il s'est aussitôt trouvé des gens pour prétendre que le poète de "O Carillon" n'était pas né en avril 1927 mais en novembre, le 8, 1822, que, par conséquent, en 1927, nous serions cinq ans en retard pour célébrer ce centenaire. Voici, certes, une différence de date assez appréciable, suffisante, du moins, pour nous

presser de la faire disparaître et de fixer de façon certaine et définitive cette date historique. La querelle, heureusement, ne sera pas de longue durée puisque les partisans de la date de 1822 capitulent assez facilement, y compris l'honorable sénateur Thomas Chapais qui a commis lui-même cette erreur, en se basant sur une entrée dans les registres de Notre-Dame de Québec.

En effet, on enregistre là, à la date du 8 novembre 1822 la naissance d'un enfant qui portait les noms de Joseph-Octave Crémazie. Mais il n'était pas alors question de notre poète puisque le 10 du même mois de la même année on enregistre dans un autre registre de Notre-Dame le décès de ce Joseph-Octave Crémazie baptisé deux jours auparavant.

Cependant, le 16 avril 1827, le même registre de Notre-Dame de Québec mentionne la naissance de Claude-Joseph-Olivier Crémazie, fils de Jacques Crémazie, marchand. Dans la suite, il faut croire que Olivier est devenu Octave, on ignore cependant pour quelle raison, car il s'agit bien là de notre poète.

Mais ce n'est pas tout. Voilà qu'il y a également controverse quant au lieu précis de la naissance de Crémazie.

Feu Ernest Myrand, ancien conservateur de la Bibliothèque du Parlement de Québec, prétendait que Octave Crémazie était né au No 24 de la rue Cul-de-Sac, à la Basse-Ville, tandis que dans une documentation très fouillée, le "Bulletin des Recherches Historiques", de mars dernier, établit que Crémazie est né dans l'immeuble portant alors le numéro 11 de la rue Saint-Jean, à la Haute-Ville, immeuble démoli depuis mais remplacé par un autre qui appartient aujourd'hui à M. C. Langevin. Et, à ce sujet, l'assistant-conservateur de la Bibliothèque du Parlement, M. Lucien Lemieux, historien averti, vient de faire l'heureuse suggestion de la pose d'une plaque commémorative sur cet immeuble, ce qui réglerait officiellement et définitivement la question du lieu de la naissance de notre poète national.

Comme quoi, encore une fois, nous n'avons pas de temps à perdre pour arrêter ces détails qui regardent la vie et l'œuvre de nos trop inconnus et trop ignorés grands hommes. Nous concevons que l'on puisse discuter sur le lieu exact et la date précise de la naissance d'un Homère et d'un Virgile, mais se tromper de cinq ans et discuter sur le lieu et la date de la naissance d'un homme figurant au Panthéon de la nation et dont on veut célébrer le centenaire, c'est pour le moins assez désinvolte.

*
* *

La population de Québec sera reconnaissante à l'un de ses députés à Ottawa, M. C. Power, d'avoir tout récemment soulevé à la Chambre des Communes la question de la conservation des fortifications de Québec. Comme nos "fortifs" ne peuvent plus être d'aucune utilité militaire et qu'ils ne sont plus que de vieilles reliques historiques, le député de Québec Sud suggère qu'on les remette aux soins de la Commission du Parc des Champs de Bataille Nationaux qui aidera à leur conservation et à leur durée.